

# Radioamateurs France

**L'équipe de Radioamateurs France  
vous souhaite un joyeux Noël**



**Noël n'est pas un jour ni une saison, c'est un état d'esprit.**

## Semaine 51, toute vérité est-elle bonne à dire ? Un bon, un grand et un joyeux Noël pour tous

Chaque semaine nous 'traitons' d'un sujet,

Puis les rubriques :

Reçu via notre adresse mail ...

Lu sur un site ...

Brèves infos ...

Attribution des prix 'citron et orange'.

Nouvelles de l'URC ...

Parfois un commentaire à chaud sur un sujet brûlant, ou qui comme cette semaine a fait le buzz, mais dans un verre d'eau. Réguler, supprimer le WIFI.

Les prix 'orange' et 'citron', attributions ... et félicitations aux gagnants.



Prix CITRON ...

Nous avons reçu pas mal de réponses. Il était difficile de les départager d'autant que nous avons parlé de personnes et que finalement c'est un collectif qui remporte le prix ... ainsi donc :

Le prix citron est attribué à ... ..

**Ceux qui ont validé la suppression de la classe novice  
en ne proposant pas de classe de remplacement.**

**Note de Radioamateurs France** : c'est à la suite des prises de position en ce début d'année 2012 que nous avons lancé cette lettre et nos actions, estimant ne pas être bien défendu et très mal représenté.

## Rappel :

Cette news letters est relayée spontanément

**Nous demandons à tous de bien vouloir diffuser largement ces pages. Merci**

**Nous vous invitons donc à nous faire part de vos commentaires et suggestions pour nous permettre d'enrichir de façon continue notre débat.**

Suite aux semaines 37 et 38, continuez à répondre au sondage sur facebook, (radioamateurs-France) Merci à tous.



**Adhésion  
Que chacun prenne ses responsabilités.  
Pour notre part c'est NON.**

## Prix ORANGE,

Là il n'y a pas photo, c'est aussi une action et non pas une personne !  
Le prix est attribué à tout les radio-clubs qui ont participé à ... ..

### **La journée porte ouverte coordonnée du 22 septembre 2012.**

Pour mémoire nous avons traité de cette information dans la 'news letter 35'.

L'organisation de la Journée Portes Ouvertes Coordonnée était une initiative de la fédération Ile de France, sur un projet d'associations radioamateur des Yvelines. Tous les radio-clubs français étaient invités à y participer. L'idée de base de cette journée portes ouvertes le même jour en plusieurs endroits, était de permettre une promotion coordonnée de cet évènement dans les médias départementaux par des communiqués de presse contenant les informations de noms, d'adresses, de téléphones de contact, rappelant ce que sont les radioamateurs, renvoyant sur des sites Internet.

Les personnes du public ainsi informées et intéressées par la radio sachant où se rendre pour rencontrer des radioamateurs de leur département.

**Note de Radioamateurs France :**  
**Excellente initiative à renouveler en 2013.**

**Reçu à notre adresse mail :** ([radioamateurs.france \(a\) gmail.com](mailto:radioamateurs.france@gmail.com))

Il semble y avoir des mouvements à l'URC ???  
Avez-vous des informations ???  
Recevez mes meilleures 73.

Le bulletin de l'URC de fin d'année vient de paraître ...  
Des 'bruits' de couloirs circulent annonçant une révolution importante, mais le bulletin ne laisse rien transparaître de la 'cuisine interne'.  
Nous en serons plus début d'année 2013 et vous apporterons toutes les précisions et détails.



## A propos

### Qui sommes-nous ?

Des radioamateurs ayant exercés des responsabilités au sein de radio-clubs, de départements, et autres fonctions au REF-Union.

### Date de création ?

La première newsletter date du 1er janvier 2012.

La création du site date du 1er juin 2012.

### Pourquoi l'anonymat ?

Comme pour la presse, seules comptent les idées et non pas les hommes.

### Que voulons nous ?

Défendre le (notre) hobby qu'est le radio-amateurisme.

Pour cela nous allons :

Informez nos correspondants

Participer aux développements et promouvoir les activités.

Etablir des relations avec les administrations de tutelles.

## Une loi pour réguler les ondes WiFi et de téléphonie mobile



**Au début de l'année prochaine, les parlementaires débattront d'une proposition de loi déposée par les députés Verts, qui demandent une plus forte régulation du Wifi et de la téléphonie mobile face aux doutes sur leurs effets pour la santé.**

Les députés Europe Ecologie-Les Verts (EELV) ont déposé la semaine dernière sur le bureau de l'Assemblée Nationale une proposition de loi qui sera discutée en séance le 31 janvier 2013, portant sur l'application du principe de précaution pour les ondes électromagnétiques. Les élus partent du principe que les ondes du WiFi ou de la téléphonie mobile posent questions sur d'éventuels risques sanitaires, et qu'à défaut d'en interdire l'usage, il faut en restreindre l'impact.

*" Il est à craindre que la multiplication des champs électromagnétiques ait des conséquences directes sur la santé de la population, et ce d'autant plus qu'elle touche celle-ci dans son ensemble",* estiment les députés Verts. Ils reconnaissent que *"le débat scientifique n'est aujourd'hui pas tranché"*, même s'ils rappellent que l'OMS a classé les champs électromagnétiques parmi les éléments "potentiellement cancérogènes", mais estiment que *"cette incertitude scientifique appelle à la prudence"* et exige *"un seuil maximal de précaution sanitaire"*.

**Ainsi, le texte - qui n'a que très peu de chances d'être adopté - prévoit d'imposer aux industriels l'obligation de faire réaliser par des experts indépendants une étude d'impact sanitaire et environnementale avant la mise en œuvre de "toute nouvelle application ayant pour conséquence l'émission de rayonnements électromagnétiques".**

Le projet de loi ne définit pas ce qu'est une "application", mais dit explicitement que le déploiement des réseaux 4G est concerné. L'installation des antennes-relais serait par ailleurs soumise à l'obligation d'obtenir un permis de construire dont la délivrance serait sujette notamment à des critères d'impact sanitaire, et à des obligations d'information des riverains.

Pour renforcer l'information des utilisateurs et leur pouvoir de choix d'exposition aux ondes électromagnétiques. La proposition de loi prévoit une série de mesures. Ainsi, les députés veulent obliger les industriels à **désactiver par défaut le Wifi** et à ajouter sur l'emballage des produits concernés **une**



**information claire et visible mentionnant les risques sanitaires liés à l'utilisation du Wifi** (même s'ils ne sont pas démontrés). Par ailleurs, les modems et box des FAI devront tous avoir "un mécanisme simple de désactivation du wifi", et autoriser l'utilisateur à moduler la puissance d'émission ce qui, paradoxalement, pourrait pousser les consommateurs à adopter des puissances plus importantes, en particulier dans les maisons où il n'est pas toujours simple de recevoir le Wifi dans toutes les pièces, en particulier dans les étages.

De même, sur les routeurs ou autres téléphones mobiles, les constructeurs devront indiquer "la valeur maximale d'émission".

Par ailleurs, le texte demande qu'aucune installation émettrice d'ondes électromagnétiques ne puisse être effectuée dans un local privé sans l'autorisation des occupants, ou d'**interdire le wifi dans les crèches ou chez les nounous**. Plus globalement dans les établissements scolaires, les Verts souhaitent que le Wifi soit remplacé sous 5 ans par des réseaux filaires, sauf dérogations.

**Note de radioamateurs France : Quitte à supprimer le Wifi, à interdire les voitures en ville et autres ... pourquoi pas supprimer la planète, ce serait plus simple !.**

**Reçu via notre adresse mail : [radioamateurs.france \(a\) gmail.com](mailto:radioamateurs.france(a)gmail.com)**

Que veut dire HAMNET, dont il est question dans le texte du REF lors du CCPD ?  
D'avance merci et 73 .

**Un très bon site ou tout est expliqué, et dont est extrait le texte ci-dessous.**  
<http://f1my.pagesperso-orange.fr/F1MY/accueil.htm>



L'essor d'INTERNET a donné envie aux radioamateurs qui utilisaient le Packet-Radio, de se rapprocher du mode de fonctionnement "du grand réseau", d'autant que de nombreux et puissants logiciels ont été élaborés pour sa gestion ... mais pour cela il fallait utiliser le protocole d'INTERNET qui est... TCP/IP !!!

Grâce à des radioamateurs comme KA9Q, et bien d'autres, des logiciels ont permis de faire transporter les trames tcp/ip par le protocole normalisé AX25. (NOS, JNOS, TNOS ou Linux...)

Les réseaux qui utilisent cette méthode " INTERNET LIKE" forment l' HamNET.

Sur HamNET vous êtes alors comme sur INTERNET

Malgré les efforts de plusieurs sysops, "HamNET- TCP/IP" n'a jamais vraiment pu décoller en packet-radio... à cela de plusieurs raisons :

La difficulté de mise en œuvre du serveur. Il est vrai qu'il est difficile de trouver des informations simples pour mettre en route un serveur TCP/IP...

L'installation d'un réseau tcp/ip nécessite des connaissances que n'ont pas tous les radioamateurs.

Le seul intérêt du protocole TCP/IP en packet-radio, est la possibilité d'utiliser les logiciels "Internet" pour faire circuler des informations "multimédia", c'est à dire des pages de texte avec des mises en forme, des tableaux, des images, des sons, etc...

Le débit des liens radio utilisés en PR (Packet Radio) en France, est malheureusement bien insuffisant pour faire circuler ces types de fichiers... Ce protocole aurait également pu permettre d'utiliser des "tuyaux" Internet pour relier des serveurs inaccessibles en radio (mais là... c'est une toute autre histoire !!)

Dans ce domaine, "Internet" fait une concurrence qu'il est bien difficile de contrer ! il suffit de voir le nombre d'OM qui ont des sites sur Internet ...

Le Packet-Radio qui a connu ses plus beaux jours dans les années 90, est maintenant en déclin constant ...

Si vous tapez "Packet Radio" dans un moteur de recherches, (2005) vous aurez beaucoup de chance de tomber sur un article vieux de 10 ou 15 ans !!!!!



### **Cette page a été écrite en 2002**

Malgré les efforts de plusieurs OM pour tenter d'améliorer, ou tout au moins de maintenir, le réseau HamNET français en activité, il semble que celui-ci ne cesse de se dégrader ! il a de nombreuses raisons à cela, mais le premier responsable est certainement "Internet" ! Beaucoup d'OM sont toujours passionnés par les transmissions numériques (il y a des centaines de pages "perso" sur le Web), mais pour faire circuler des informations de type "internet" c'est à dire : des pages en HTML, des images, des sons, etc... il faut un réseau suffisamment rapide... ce que ne permet évidemment pas notre actuel réseau Packet-Radio en France.

Il semble que certains de nos voisins, et en particulier les allemands, continuent à développer un réseau OM ? peut-être ont-ils un secret qu'il serait bien utile de connaître !

Personnellement je reste persuadé que le combat d'arrière garde des "tout radio" ne fera que précipiter la chute de notre réseau. Les OM n'ont pas les moyens de développer un réseau rapide et fiable sur tout un territoire comme la France. La seule solution aurait été de créer des réseaux locaux en accès "radio" avec des vitesses de transfert rapides... ce qui obligerait d'utiliser des "très hautes fréquences" avec, pour inconvénient, des portées relativement limitées. Ces réseaux locaux seraient alors reliés entr'eux par des "pipe-lines internet"... bien entendu cela n'est pas encore autorisé, mais on peut toujours espérer !!!

**Note de radioamateurs France** : La date de la page (2002) et les conclusions du texte permettent de penser que tout ceci est désuet, même si quelques personnes s'y intéressent encore.

## **Communiqué de Radioamateurs France**

Nous avons besoin de vous pour constituer un réseau très efficace pour accroître rapidement l'adhésion à notre organisation

Dans la poursuite de nos actions de communication avec la newsletter consacrée à notre expression Vous y trouverez un aperçu de l'ensemble de nos dernières prises de positions. Vous y puiserez la matière nécessaire pour relayer nos positions, les utiliser ou les décliner.

La meilleure façon par l'exemple est de faire connaître à un autre opérateur radioamateur que l'on connaît « personnellement » à rejoindre l'organisation car tout le monde ne nous connaît pas encore ou n'a pas accès à internet.

Et autant dire que ces dernières semaines ont été riches et intéressantes pour notre mouvement. Car qui, plus que nous, peut constater que tant de choses que nous avons développées durant ces derniers mois ont été reprises d'une manière incomplète par d'autres « associations ».

La réalité telle que nous l'annonçons a fait évoluer chaque jour un peu plus l'idée d'un changement de mentalité et nous sommes en définitive la seule force libre sans être obligé de cotiser.

Nous avons besoin de vous pour être assez fort pour poursuivre notre action, votre soutien moral est aussi important pour être entendu en haut niveau.

**Votre liberté d'opinion guide notre expression et ce dont nous vous faisons part chaque**

## Nos actions prioritaires

Le retour à la licence novice du même type que la licence FA. Réglementation et technique de 1<sup>er</sup> niveau.

Notre but est qu'elle soit européenne avec des droits étendus avec plus de bandes et plus de modes étant donné que la licence 2 a été upgradée par deux fois créant une distorsion dans la logique, il serait convenable d'obtenir au moins les bandes VHF et UHF et tous modes avec une puissance raisonnable.

C'est en forgeant que l'on devient forgeron, on apprend mieux et plus vite avec l'usage et la pratique Il y a surtout les souvenirs inoubliables de nos premier pas.

Vous avez besoin d'un Helmer pour vous guider, celui à qui vous poserez vos questions malgré que les techniques modernes de communication et l'internet facilitent la préparation à la licence

Dans cet esprit de formation, il serait souhaitable que les radio-clubs puissent former par la pratique en utilisant la station sous le contrôle du responsable technique.

Cette solution n'aurait que des avantages mais aussi d'officialiser certaines pratiques et de permettre d'apprendre quelques règles de trafic ou usages du radio amateurisme.

Il est tout aussi important que la classe unique actuelle soit de type HAREC 1 ou A afin d'harmoniser tous les utilisateurs.

Il y a aussi de nombreuses propositions que nous avons soumises lors de notre entretien avec les différents services de l'Administration comme par exemple le 50 mhz (combat depuis des années à l'initiative de l'URC), quelques KHZ sur 70 Mhz et le 5 Mhz pour les tests de propagation et le linkage des relais...

Un retour à la licence papier semble aussi évident à l'heure où voyager en Europe est devenu une banalité.

Vos participations et vos propositions non exhaustives seront bienvenues dès lors qu'elles seront pertinentes et pourront être soumises à un débat.

Cordialement

73

## Les sites qui diffusent :

- <http://f6oyu.wordpress.com/>
- <http://f6hqy.com/>
- <http://www.news.urc.asso.fr/>
- <http://f6keh.free.fr/>
- <http://www.qsl.net/ref-11/>
- <http://f0dtv.unblog.fr/>
- <http://ref37.free.fr/>
- <http://onsemobilisepourlaclassenovice.wordpress.com/>
- <http://27mhz-news.blog4ever.com/>

**Alors faites le aussi!**

73. Dan.

LA SUITE ... Semaine 52 ...